DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/062/8.4 **Feuillet n°072**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Limeyrat, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**41**
Votants :	**46**
Pour :	**46**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.
Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascal LARUE
Excusés : Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT donne pouvoir à Gaston GRAND, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Maud MANIERE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Validation du projet de territoire intercommunal

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir s'est inscrite, dès 2021, aux côtés de ses 37 communes membres, dans une démarche d'élaboration de son Projet de Territoire Intercommunal.
Le Projet de Territoire c'est avant tout un document d'anticipation, de prospective, et de stratégie. Il est à la fois l'horizon et le chemin des années qui viennent. Il se situe dans une démarche de développement durable, qui tient compte à la fois des changements climatiques et des évolutions sociétales, d'une politique du logement adaptée, de la mixité sociale, de l'économie, de l'agriculture et des infrastructures tout en préservant l'identité du territoire.
En d'autres termes, le Projet de Territoire est le document sur lequel la Communauté de Communes pourra s'appuyer pour définir les axes d'intervention qui abordent tous les domaines qui font la vie du territoire pour les années à venir.

AR Prefecture
024-200041150-20230628-DE2023062-DE
Reçu le 04/07/2023

Dans sa phase de construction, l'avis des élus communaux avait été sollicité, sous forme de questionnaire anonyme au printemps 2022, sur la pertinence du projet, les grands principes constitutifs du territoire, le fonctionnement et les interactions quotidiennes de la CCTHPN avec ses communes.
Cette enquête a permis de définir le territoire Terrassonnais Haut Périgord Noir comme étant un territoire rural en évolution qui demande à être accompagné afin de pouvoir relever certains grands défis, tels que :

- Le renforcement de la lisibilité de la Communauté de Communes (auprès des administrés et des partenaires),
- La fédération autour de l'EPCI et de son projet,
- La résilience vis-à-vis des pôles et structures extérieurs,
- La cohérence de l'action communautaire vis-à-vis des politiques communales,
- L'accroissement de la notion de réseau territorial,
- L'augmentation de la capacité d'accueil de nouvelles activités et populations,
- La refonte de l'exercice des projets communautaires à l'échelle du territoire.

Fort de ce travail de co-construction avec l'ensemble des élus du territoire, la Communauté de Communes a pu bâtir un Projet de Territoire, qui se veut évolutif et grand public, permettant d'adapter et d'équilibrer l'action communautaire sur l'ensemble du territoire.
Ce Projet de Territoire se traduit par une vision, en trois dimensions, basée sur :

- La transversalité constitutive de l'esprit territorial,
- Le renforcement des centralités de bassins de vie,
- Le développement du maillage territorial au niveau de toutes les communes qu'ils convient de valoriser.

Et façonné en quatre grands axes stratégiques de développement :

- Axe 1 - Une offre économique et une attractivité à offrir,
- Axe 2 - Une attractivité spatiale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement durable,
- Axe 3 - Une offre de services durables et multi générationnels,
- Axe 4 - Consacrer l'espace communautaire comme espace de solidarités et d'implantation de services publics locaux.

Dans sa phase opérationnelle, le Projet de Territoire Intercommunal de la CCTHPN trouvera écho dans des actions ou outils partagés avec ses partenaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Projet de Territoire Intercommunal de la CCTHPN et ses annexes, annexé à la présente délibération,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Projet de Territoire Intercommunal de la CCTHPN et ses annexes, annexé à la présente délibération,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et documents relatifs à ce Projet de Territoire Intercommunal et ses annexes.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 04/07/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture
024-200041150-20230628-DE2023062-DE
Reçu le 04/07/2023